

INFORMATION REGLEMENTEE

06 juin 2019

Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission

à hauteur de 0,12 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2019 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré d'un montant de 0,12 euro par action.

Ce remboursement interviendra pour toute action existante à la date de détachement du coupon.

Conformément à l'article 613 du Code des sociétés, le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (*ex-date*) est fixée au 29 juillet 2019.

La date d'enregistrement (*record-date*) est fixée au 30 juillet 2019.

La date de paiement (*pay-date*) est fixée au 31 juillet 2019.

Le paiement s'effectuera auprès de BNP Paribas Fortis.

Prochain rendez-vous : Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019 sera publié le 24 juillet prochain, après clôture de la Bourse.

À propos d'Econocom

Econocom conçoit, finance et facilite la transformation digitale des grandes entreprises et des organisations publiques. Le groupe met en œuvre pour ses clients et avec eux, un numérique qui leur sert vraiment, et qui crée de la valeur durable. Experts à 360° de la transformation numérique, Econocom est le seul acteur du marché à combiner expertises technologiques et financières au travers de ses activités : le financement de projets, la distribution d'équipements et les services numériques.

Econocom c'est 10 800 collaborateurs, 3,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 40 ans d'expérience et une présence dans 18 pays. Cotée sur Euronext à Bruxelles depuis 1986, l'action Econocom Group fait partie des indices Bel Mid et Family Business.

Pour plus d'informations : www.econocom.com

Suivez nous sur Twitter : http://twitter.com/econocom_fr

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : galliane.touze@econocom.com